

Vous travaillez depuis quelques temps déjà au sein de la Fondation de Vernand et contribuez au bien-être, à la santé et à la qualité de vie des enfants et adultes que nous accompagnons. Vous vous plaisez dans vos activités professionnelles et êtes intéressé-e par un nouveau projet.

Pour le **secteur Enfance et Transition**, au sein de l'école des Condémines (Cossonay) qui accueille 12 élèves âgés de 4 ans et demi à 12 ans présentant une déficience intellectuelle, des troubles du spectre de l'autisme avec ou sans troubles associés, nous ouvrons dès aujourd'hui, une campagne de recrutement. Nous recherchons un-e :

ÉDUCATEUR - ÉDUCATRICE

1 poste à 60%

Nous vous offrons :

- la responsabilité d'enfants dans un contexte permettant un accompagnement personnalisé et/ou en petits groupes, dans le but d'augmenter leurs compétences relationnelles et leur autonomie, de les aider dans leur développement
- une activité au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- un cadre de travail adapté aux besoins spécifiques des élèves
- des possibilités de formation et de perfectionnement
- un statut selon la convention collective de travail Social.

Nous vous demandons :

- un diplôme d'éducateur-trice ou titre jugé équivalent
- une bonne connaissance du développement de l'enfant
- des aptitudes à proposer des activités créatrices manuelles et à animer divers ateliers favorisant les interactions dans le groupe
- une capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire et en partenariat avec les familles
- une expérience dans le domaine des troubles de la personnalité et du comportement
- une expérience en tant qu'éducateur-trice en milieu scolaire est un atout
- l'utilisation des outils informatiques courants (Word, Excel, Outlook).

Date d'entrée : le 1er août 2019

Délai de postulation : le 30 juin 2019

Merci de nous adresser votre lettre de motivation et votre CV. Seuls les dossiers de candidature envoyés par courriel à jobvernand@fondation-de-vernand.ch seront analysés.

Plus d'informations sur notre page Facebook.